CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU SITE INTERNET « CIQ PONT DE BERAUD »

du 20 janvier 2014

Préliminaire

La charte s'inscrit dans les objectifs et finalités du CIQ Pont de Béraud tels que définis dans ses statuts ; son secteur d'intervention correspond au bassin versant depuis l'avenue Sainte Victoire et le boulevard des Arts et Métiers jusqu'à la limite de commune avec Saint Marc (à proximité du parking des Trois Bons Dieux).

Le site a trois objectifs : Informer, Donner la parole aux habitants et Proposer.

1. **Informer** les habitants du quartier des projets de la Mairie d'Aix-en-Provence, de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) ou plus généralement relevant des autorités publiques ou d'initiatives privées, et de leurs réalisations dans notre quartier.

2. **Donner la parole** aux habitants pour relayer leurs propositions visant à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier mais aussi pour signaler les problèmes d'intérêt général, les incivilités, les dysfonctionnements, etc…, relatifs au quartier Pont de Béraud.

   Ces « paroles » sont regroupées dans la rubrique dite « Expression libre », incluse dans « Informations-Communications », et classées chronologiquement.

   Les administrateurs du site ne publient pas les messages ou partie de ceux-ci jugés comme :
   - ne relevant pas de l'intérêt général,
   - présentant un caractère agressif ou injurieux,
   - étant de caractère répétitif, ou hors sujet, ou contraire aux statuts du CIQ Pont de Béraud.

3. **Proposer**
   - des initiatives d'intérêt général formulées par les habitants du quartier ou par le Conseil d'Administration, dans le cadre du paragraphe précédent,
   - des amendements jugés nécessaires aux projets-réalisations en cours, ou toutes suggestions de l'utilisateur-habitant empruntant le domaine public,

- des améliorations dans la vie quotidienne des habitants tels que la lutte contre les incivilités ou les dysfonctionnements.

Les propositions, sous forme d'articles ou de documents, qui présentent un caractère conflictuel, sont soumises à l'arbitrage du Conseil d'Administration avant parution.

Fonctionnement du site Internet

Le site est géré à ce jour par une équipe de trois administrateurs, et le Président.

Un comité de rédaction est créé, comprenant les administrateurs du site, le Président, et un ou des membres du Conseil d'Administration selon le ou les sujet(s).
Ce comité de rédaction se tient tous les premiers lundi du mois à 17 h.
Au cours de ces réunions, les sujets portant à conflit et engageant le CIQ sont soumis à l'arbitrage du Conseil d'Administration avant parution.
Ces réunions mensuelles permettent d'alimenter le site pour qu'il soit toujours actualisé.
Chaque vendredi vers 16 h chaque abonné (adhérent ou pas) reçoit une information qui l'invite à aller consulter le site.

Le site Internet géré par les trois administrateurs comprend six rubriques :

- Accueil avec actualités, agenda, et météo,
- Qui sommes-nous,
- Notre quartier,
- Actions et dossiers,
- Informations et communication,
- A votre écoute.

Les trois administrateurs se sont répartis ces rubriques permettant de diviser les tâches et d'harmoniser les parutions.

Publication de documents, photos, et autres.

Toutes les publications avec droits réservés, comme les photos, articles de presse, et autres, doivent faire l'objet d'une autorisation écrite du détenteur des dits droits.